

L'enseignement supérieur, agronomique, vétérinaire et de paysage



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



Sommaire

- P.3 Choisir l'enseignement agricole aujourd'hui
 - P.4 Présentation de l'enseignement supérieur
 - P.5 Les parcours de formation
 - P.6 Les accès aux grandes écoles
 - P.8 Calendrier des concours nationaux, classes préparatoires, les bourses
 - P.10 Le brevet de technicien supérieur agricole
 - P.12 Devenir ingénieur en agronomie, en agroalimentaire et en paysage
 - P.14 Devenir vétérinaire
 - P.16 Devenir architecte paysagiste
 - P.12 Devenir enseignant en lycée agricole
 - P.18 Devenir chercheur
 - P.19 La formation professionnelle continue
 - P.19 La validation des acquis de l'expérience
 - P.20 Partir à l'étranger pendant ses études
 - P.22 La vie étudiante dans l'enseignement supérieur agricole
 - P.23 Les établissements
-

Choisir l'enseignement agricole aujourd'hui

C'est faire le choix de formations menant à des métiers tournés vers l'avenir, en lien avec les grandes préoccupations de notre société :
l'alimentation, l'environnement, les territoires, le développement durable, l'énergie

Un enseignement vivant, moderne intégré dans son environnement

Des passerelles pour trouver sa formation ou se réorienter

Des formations concrètes, par voie scolaire ou par apprentissage

Dans la plupart des établissements : des exploitations, des ateliers technologiques ou des cliniques

Des formations de pointe liées à la recherche

Des établissements dynamiques, liés à leurs territoires et ouverts sur l'international

Plus de 200 métiers

Des secteurs qui recrutent

Des métiers qui se créent

Des métiers qui évoluent

Des métiers d'avenir

Un enjeu :
répondre
aux nouveaux défis
agricoles, alimentaires,
écologiques et énergétiques
mondiaux



L'enseignement agricole : un levier stratégique pour l'avenir de l'agriculture française

Des missions propres et des spécificités

L'enseignement supérieur agricole relève de la compétence
du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

Il dispense des formations dans de nombreux secteurs :

Production agricole,
forestière, aquacole
et des produits
de la mer



Transformation
et commercialisation
de ces productions



Industrie
agroalimentaire,
industries liées
à l'agriculture



Santé et protection
animale et végétale,
hygiène, qualité
et sécurité
de l'alimentation



Aménagement,
développement, gestion
et protection de l'espace rural,
de la forêt, de l'eau, des milieux
naturels et du paysage



Service
aux personnes
et aux territoires



Diplômes de bac +2 à bac +8

Niveaux I & II
licences professionnelles, masters, diplôme d'ingénieur, de vétérinaire, de paysagiste, doctorats,

Niveau III
brevet de technicien supérieur agricole (BTSA)

28 260

étudiants en BTSA dont

8 200

apprentis

17

Classes préparatoires aux grandes écoles

16 174

étudiants dans l'enseignement supérieur long dont plus de **33%** de boursiers

Plus de

700

doctorants

945

apprentis

20

écoles d'enseignement supérieur agricole

dont

12

établissements d'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et paysager publics

1

institut à vocation euroméditerranéenne

7

écoles d'ingénieurs sous contrat

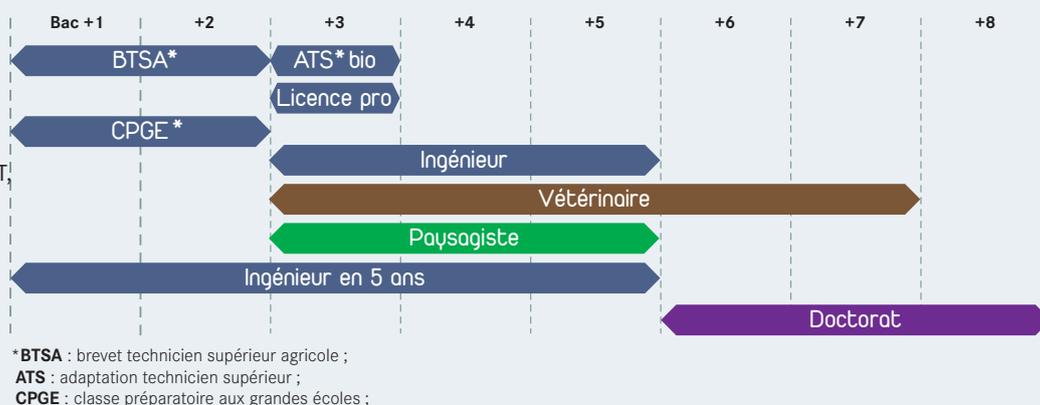
Parcours de formation

Baccalauréat scientifique, technologique ou professionnel ou tout autre titre de niveau IV

Formations de niveau bac+2 : classes préparatoires BCPST⁽¹⁾, TB⁽²⁾, certains diplômes de BTS, BTSA, DUT, Licence, Licence professionnelle

(1) Biologie, chimie, physique, sciences de la Terre.

(2) Technologie et biologie



L'apprentissage dans l'enseignement supérieur agricole

Les écoles d'ingénieurs et de paysage du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt proposent 17 formations par apprentissage dans 6 spécialités : agronomie, paysage, horticulture, agroalimentaire, alimentation, santé et agriculture.

Les entreprises apprécient notamment l'apport créatif et innovant d'un apprenti, qui constitue un réel soutien à leur compétitivité. Cette voie de formation propose une vraie sécurisation des parcours professionnels. Le ministère a à cœur de pérenniser et développer l'apprentissage pour les diplômés de niveaux I qui s'appuie sur une offre de formation de qualité dans les écoles de l'enseignement supérieur et renforce la diversification des profils recrutés et l'ouverture sociale.

À la rentrée 2014, le nombre d'apprentis dans l'enseignement supérieur s'élève à 945, soit une augmentation de 20,99 % entre 2013 et 2014 et de 68,75 % depuis 2010. Cette forte hausse des effectifs s'explique notamment par l'ouverture de ce parcours dans 6 écoles depuis 2010.

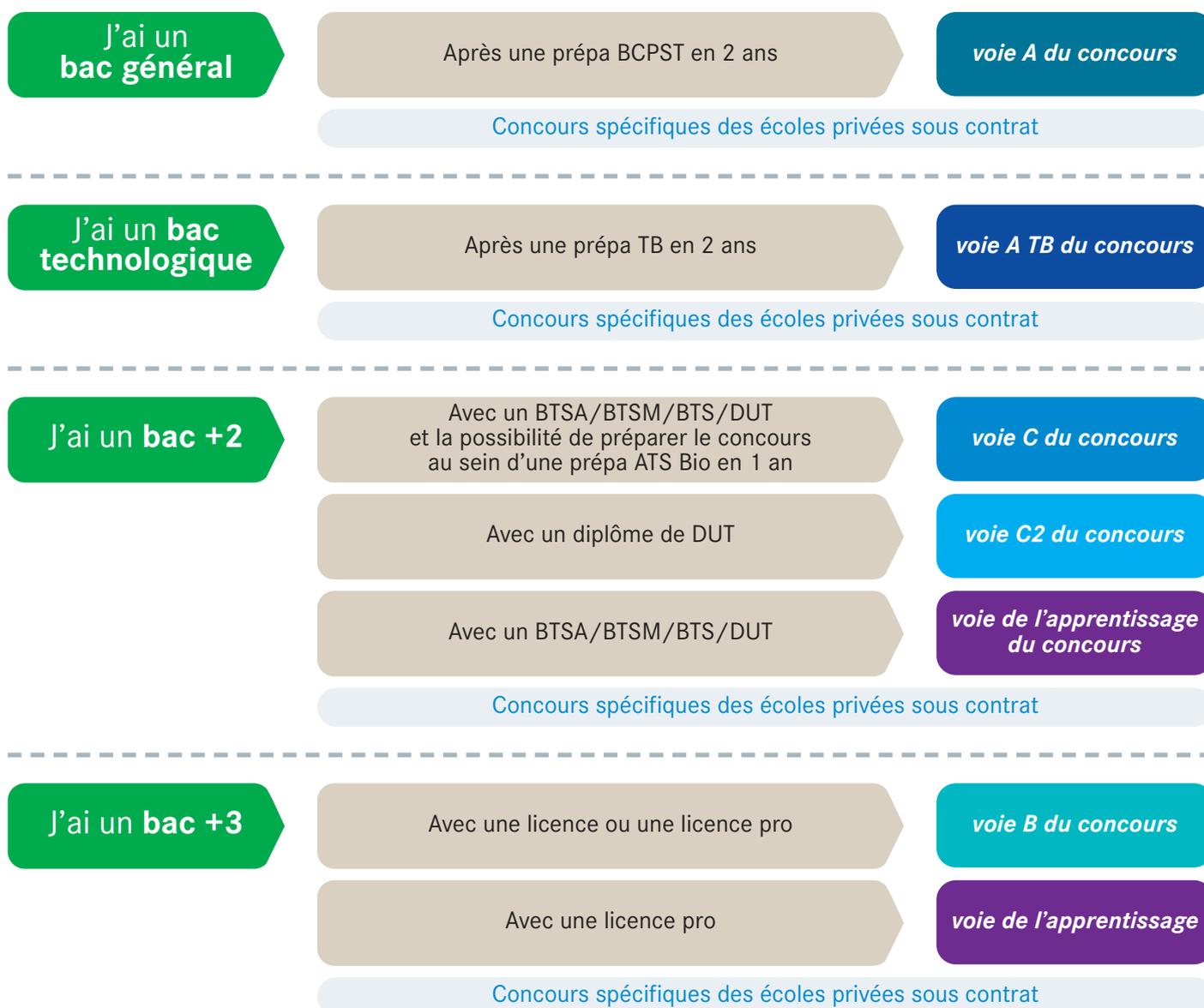
En 2015 a été créé un concours commun national à l'ensemble des écoles de l'enseignement supérieur agricole public ouvert aux candidats issus de BTSA, BTS, DUT et licence professionnelle souhaitant suivre la formation d'ingénieur par apprentissage.

Les accès aux grandes écoles

Concours « agro-véto » : les mêmes épreuves écrites quelle que soit la voie du concours !

Devenir ingénieur

Un concours « agro » pour les écoles publiques et des concours spécifiques pour les écoles privées sous contrat



Nombre de places par voie au concours « agro » donné à titre indicatif (chiffres de la session 2015)

759

43

105

85

106

71

Devenir vétérinaire

Un concours « véto »

J'ai un bac général	Après une prépa BCPST en 2 ans	<i>voie A du concours</i>
J'ai un bac technologique	Après une prépa TB en 2 ans	<i>voie A TB du concours</i>
J'ai un bac +2	Avec un BTSA/BTSM/BTS/DUT et la possibilité de préparer le concours au sein d'une prépa ATS Bio en 1 an	<i>voie C du concours</i>
J'ai un bac +3	Avec une licence ou une licence pro	<i>voie B du concours</i>

Nombre de places par voie au concours « véto » donné à titre indicatif (chiffres de la session 2015)

436

8

56

44

Devenir paysagiste

Un concours commun aux écoles de paysage :

ENSP de Versailles, ENSAP Bordeaux, ENSAP Lille, INSA Centre Val-de-Loire

J'ai un bac +2	diplôme ou titre national sanctionnant une formation de deux ans et ayant validé 120 crédits européens	<i>voie externe du concours commun</i>
J'ai un bac +2	après avoir terminé un cycle préparatoire d'études en paysage	<i>voie interne du concours commun</i>
J'ai un bac +3	titre ou diplôme conférant 180 crédits européens	<i>admis sur titre directement en 2^e année d'école de paysage</i>

Nombre de places au concours des écoles de paysage

150



Les classes préparatoires en lycée agricole

Le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche propose aussi ces classes préparatoires.

Pour le concours A

Classes préparatoires BCPST

LEGTA Toulouse

Cité des Sciences Vertes – 2, route de Narbonne
BP 72647 – 31326 Castanet Tolosan
Tél. : 05 61 00 30 70 – www.citesciencesvertes.fr

LEGTA Le Chesnoy

Les Barres – Le Chesnoy – 2 190 avenue d'Antibes – 45200 Montargis
Tél. : 02 38 89 80 00 – www.lechesnoy.fr

LEGTA Angers Le Fresne

Sainte Gemmes sur Loire – BP 3627 – 49036 Angers CEDEX 01
Tél. : 02 41 68 60 00 – www.eap49.educagri.fr

LEGTPA Clermont Ferrand Marmilhat

Marmilhat – BP 116 – 63370 Lempdes
Tél. : 04 73 83 72 50 – www.marmilhat.educagri.fr

Classes préparatoires « technologie et biologie » (TB)

LEGTA Le Chesnoy

Les Barres – Le Chesnoy – 2 190 avenue d'Antibes – 45200 Montargis
Tél. : 02 38 89 80 00 – www.lechesnoy.fr

LEGTA Rennes Le Rheu

55 avenue de la Bouvardière – BP 55124 – 35651 Le Rheu
Tél. : 02 99 29 73 45 – www.theodore-monod.educagri.fr

Pour le concours C

Classes préparatoires post BTSA, BTS, DUT

LEGTA d'Amiens le Paraclet

80440 Cottenchy
Tél. : 03 22 35 30 00 – www.leparacletamiens.fr

LEGTPA de Besançon

2 rue des Chanets – 25410 Dannemarie-sur-Crete
Tél. : 03 81 58 61 41 – <http://granville.free.fr>

LEGTPA de Bordeaux-Blanquefort

84 avenue du Général De Gaulle – BP 113 – 33294 Blanquefort
Tél. : 05 56 35 56 35 – <http://formagri33.com>

LEGTA de Bourg-les-Valence

Lycée Agricole Le Valentin – avenue de Lyon – 26500 Bourg-les-Valence
Tél. : 04 75 83 33 55 – www.valentin.educagri.fr

LEGTPA Clermont Ferrand Marmilhat

Marmilhat – BP 116 – 63370 Lempdes
Tél. : 04 73 83 72 50 – www.marmilhat.educagri.fr

LEGTPA de Dijon Quétigny

21 boulevard Olivier de Serres – BP 42 – 21801 Quétigny
Tél. : 03 80 71 80 00 – www.eplea-quetigny.educagri.fr

LEGTA de l'Hérault

3 224 route de Mende – 34093 Montpellier
Tél. : 04 67 63 89 89 – <http://epl.agropolis.fr>

LEGTA Rennes Le Rheu

55 avenue de la Bouvardière – BP 55124 – 35651 Le Rheu
Tél. : 02 99 29 73 45 – www.theodore-monod.educagri.fr

LEGTA de Rodez La Roque

Route d'Espalion – BP 3355 – 12033 Rodez
Tél. : 05 65 77 75 00 – www.legta.laroque.educagri.fr

LEGTA de Toulouse

Cité des Sciences Vertes – 2, route de Narbonne
BP 72647 – 31326 Castanet Tolosan
Tél. : 05 61 00 30 70 – www.citesciencesvertes.fr

Classe préparatoire au concours des écoles nationales du paysage

LEGTA d'Antibes

BP 89 – 06602 Antibes
Tél. : 04 92 91 44 44 – www.vertdazur.educagri.fr

S'inscrire avec Admission Post Bac (APB)

La pré-inscription pour l'enseignement supérieur s'effectue via le portail Admission Post Bac : www.admission-postbac.fr à partir du 20 janvier de chaque année. Elle se fait pour toutes les académies, via le portail Admission Post Bac (www.admission-postbac.fr) et concerne l'ensemble des formations de première année d'enseignement supérieur (notamment toutes les licences, les DUT et les BTS – y compris les BTS agricoles, les classes préparatoires, de nombreuses écoles...). Au début du 2e trimestre de terminale, le candidat constitue, sur le portail Admission Post Bac, un dossier de pré-inscription précisant ses choix d'orientation pour les enseignements post-bac.

Description des démarches

Début décembre

Ouverture du site www.admission-postbac.fr : le public peut consulter le site et s'informer sur les formations et les établissements du supérieur.

Janvier à mars

Phase de pré-inscription : ouverture d'un dossier d'inscription sur le site www.admission-postbac.fr et saisie des vœux de poursuite d'études par ordre de préférence (36 vœux maximum).

Courant avril

Date limite de modification des dossiers (saisie de notes, lettres de motivation...), de confirmation et d'impression des fiches de vœux.
Date limite d'envoi des dossiers papier par les candidats.

Courant mai

Consultation, par les candidats, de la réception de leur(s) dossier(s) de candidature par les établissements destinataires et classement définitif des vœux par les candidats.

Courant juin

Phases d'admission : consultation et réponse des candidats.

Bourses et aides sociales

Bourses sur critères sociaux

Les bourses d'études sont destinées à favoriser la poursuite d'étude des étudiants qui suivent une formation dans l'enseignement supérieur et dont les ressources familiales ont été reconnues durablement ou temporairement insuffisantes. Ces aides visent en particulier à faire face aux frais de scolarité.

Ces bourses bénéficient aux étudiants inscrits en formation initiale dans les établissements d'enseignement supérieur agricole, publics ou privés sous contrat avec le ministère en charge de l'agriculture. La formation suivie doit être habilitée à recevoir des boursiers.

Les bourses sur critères sociaux sont attribuées par année universitaire en fonction des ressources et des charges parentales, ainsi que des charges de l'étudiant, appréciées au regard du barème national.

La demande de bourse se fait auprès des CROUS. À cet effet, il convient de compléter le dossier social étudiant (DSE) accessible sur site du CNOUS : www.cnous.fr

Aide sociale d'urgence

Une aide financière spécifique peut être accordée à l'étudiant, boursier ou non, rencontrant des difficultés particulières.

Cette aide constitue pour les écoles un outil privilégié permettant d'apporter rapidement une aide financière personnalisée.

Cette aide peut revêtir deux formes :

- soit une allocation annuelle accordée à l'étudiant (non boursier) qui rencontre des difficultés pérennes ;
 - soit une aide ponctuelle en faveur de l'étudiant (boursier ou non) qui rencontre momentanément de graves difficultés.
- Il s'agit alors d'apporter rapidement une aide financière.

Pour bénéficier éventuellement de ce dispositif, l'étudiant prend contact avec le service scolarité de son établissement afin de compléter un dossier de demande d'aide spécifique. À l'issue de l'examen de son dossier, l'étudiant se voit attribuer ou non une aide financière.



Le brevet de technicien supérieur agricole (BTSA)



Le brevet de technicien supérieur agricole (BTSA) attire des jeunes de tous horizons, issus ou non de l'enseignement agricole, titulaires d'un baccalauréat professionnel, technologique ou général.

DES FORMATIONS MULTIPLES

Production

- ▶ BTSA agronomie : productions végétales
- ▶ BTSA analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole
- ▶ BTSA aquaculture
- ▶ BTSA développement de l'agriculture des régions chaudes
- ▶ BTSA productions animales
- ▶ BTSA production horticole
- ▶ BTSA viticulture-œnologie

Équipements pour l'agriculture

- ▶ BTSA génie des équipements agricoles

Transformation

- ▶ BTSA analyses agricoles, biologiques et biotechnologiques
- ▶ BTSA sciences et technologies des aliments

Commerce

- ▶ BTSA technico-commercial

Cette option de BTSA se décline suivant les établissements en champs professionnels : agrofournitures • vins et spiritueux • produits alimentaires et boissons • produits de la filière forêt/bois • jardin et végétaux d'ornement • animaux d'élevage et de compagnie.

Service

- ▶ BTSA développement, animation des territoires ruraux

Aménagement

- ▶ BTSA aménagements paysagers
- ▶ BTSA gestion forestière
- ▶ BTSA gestion et maîtrise de l'eau
- ▶ BTSA gestion et protection de la nature

LA FORMATION

- ▶ Une formation en 2 ans.
- ▶ Des capacités générales, scientifiques et techniques.
- ▶ Des enseignements concrets : dans chaque établissement, un atelier ou une exploitation agricole.
- ▶ 12 à 16 semaines de stage en France ou à l'étranger.
- ▶ Accessible en formation scolaire ou par apprentissage.
- ▶ Objectif d'insertion professionnelle et possibilité de poursuite d'études.

Les établissements d'enseignement agricole offrent un cadre exceptionnel et la possibilité de découvrir une vie étudiante riche : monter des projets, s'investir dans le milieu associatif, bénéficier d'un internat, d'activités extrascolaires sportives et culturelles, mais également autour du monde animal et végétal... Les établissements sont présents sur tout le territoire et restent à taille humaine, à l'écoute des étudiants, de leur rythme et de leur projet. Ils s'ouvrent aussi vers l'international, avec de nombreux séjours à l'étranger, la possibilité de stages et des mobilités d'études dans le cadre du programme d'échanges Erasmus.

UN MÉTIER À LA CLÉ

Le BTSA atteste d'une qualification professionnelle. Son objectif est d'insérer le diplômé : **9 diplômés sur 10 ont trouvé un travail** (enquête à 33 mois sur l'insertion professionnelle des diplômés, DGER 2015).

LES DÉBOUCHÉS

★ entrepreneur ★ salarié d'une entreprise privée ou dans une collectivité ★ chef d'exploitation agricole ★ conseiller technique ★ gestionnaire forestier ★ responsable espaces verts ★ technicien en assainissement ★ maître de chai ★ contrôleur qualité dans l'industrie agroalimentaire ★ technicien d'expérimentation ★ animateur environnement.

ÉMILIE

19 ANS, BTSA GÉNIE DES ÉQUIPEMENTS AGRICOLES (GDEA) LYCÉE LE CHESNOIS (LOIRET)

Après son bac S, Émilie s'est inscrite en BTSA GDEA. « J'ai toujours aimé les grosses machines. TP d'informatique, de mécanique... la formation est variée et très intéressante. Avec les stages, on est vraiment dans la réalité des métiers. Cela change vraiment de la filière générale du bac. » Pour Émilie, cette formation très large est vraiment susceptible de plaire à différents publics. « Aujourd'hui, il faut savoir programmer, connaître le fonctionnement d'un moteur, se servir d'un GPS pour répondre aux besoins d'une agriculture de précision. Avec ce diplôme, on peut s'orienter vers des filières techniques, commerciales ou la reprise d'une exploitation. » Après son BTSA, Émilie pense se diriger vers une licence puis travailler dans la vente de matériel agricole chez les constructeurs.

la vie de chacun et qu'il a décidé d'en faire son métier. « C'est un métier formidable, un métier de passion. On nourrit les gens, on entretient le paysage, on maintient une vie dans les territoires. C'est un métier qui a beaucoup évolué : l'agriculteur n'est plus un simple fermier, c'est un véritable chef d'entreprise. Aujourd'hui, les technologies de pointe sont là pour nous accompagner dans notre travail quotidien : on recherche avant tout la qualité tout en dépensant moins et mieux pour produire. »



CLÉMENT

20 ANS, BTSA SCIENCES ET TECHNOLOGIES DES ALIMENTS (STA), LYCÉE AGRICOLE DE LAVAL (MAYENNE)

Après un BEP et un bac pro commerce, Clément est entré en BTSA STA. Actuellement en première année, il souligne la multiplicité des débouchés possibles : « Ce BTSA nous ouvre les portes de la production en industries agroalimentaires, mais aussi des services qualité, des laboratoires d'analyse, ou même de la recherche et du développement ! » Sa première année aura été marquée par la création d'une entreprise par les étudiants : nommée « Laval'heure du goût », celle-ci leur a permis de concevoir, fabriquer puis vendre leurs produits pour financer un voyage à l'étranger. C'est ainsi que Clément a conçu du sirop de mojito sans alcool : « Tous les soirs en rentrant chez moi après les cours, je faisais des essais dans ma cuisine ! Je suis parti de ma casserole jusqu'à finalement en fabriquer 900 bouteilles. »

PIERRICK

20 ANS, BTSA ANALYSE, CONDUITE ET STRATÉGIE DE L'ENTREPRISE AGRICOLE (ACSE), CFAA DU DOUBS

C'est en grandissant que Pierrick a pris conscience de l'importance de l'agriculture dans



Des voies de poursuite d'études

Plus de la moitié des étudiants en voie scolaire et près du tiers des étudiants en apprentissage poursuivent des études après leur BTSA, pour la plupart en licence professionnelle. D'autres s'orientent également vers une licence générale ou vers un deuxième BTSA afin d'acquérir une double compétence (par exemple avec les BTSA viticulture-œnologie et technico-commercial en vins et spiritueux). Enfin, certains étudiants s'engagent dans un cursus long : école d'ingénieur, de vétérinaire ou de paysagiste (pour les voies d'accès, se référer aux pages 6 et 7)

Devenir ingénieur en agronomie, en agroalimentaire, en eau et environnement, ou en paysage



L'agronome est un ingénieur du vivant amené à répondre à des problèmes de nature scientifique et technologique, à la fois concrets et souvent complexes dans des spécialités diverses et variées telles que génétique, nutrition, alimentation humaine et animale, microbiologie, hydrologie, sciences végétales, gestion financière. Il est conduit à améliorer les techniques de production pour développer une agriculture compétitive, durable, respectueuse de l'environnement et répondant aux attentes de la société en matière de sécurité sanitaire.

LA FORMATION

- ▶ **Un cursus au minimum en 5 ans après le bac :**
 - 2 ou 3 ans avant le concours d'entrée ; suivis de 3 années en école ;
 - ou 5 années en école après le bac ;
 - des passerelles depuis les baccalauréats généraux, technologiques, les BTS et l'université
- ▶ **Un enseignement de haut niveau en lien avec la recherche.**
- ▶ **Accessible en formation scolaire, apprentissage, ou validation des acquis de l'expérience.**
- ▶ **Des stages inclus dans la formation, en France ou à l'étranger.**
- ▶ **Une vie étudiante riche grâce à un milieu associatif dynamique.**
- ▶ **Une très bonne insertion professionnelle et des possibilités de poursuite d'études : mastère spécialisé, thèse...**

Pour ceux qui le souhaitent, il est possible d'intégrer la fonction publique dès l'entrée en formation, en devenant Ingénieur de l'Agriculture et de l'Environnement (IAE) en agriculture ou en forêt (ouverture à la rentrée 2016) au ministère chargé de l'agriculture. Cette possibilité est offerte uniquement à AgroSup Dijon.

LES DÉBOUCHÉS

★ ingénieur Recherche et Développement
 ★ responsable assurance qualité ★ responsable fabrication
 ★ chef de projet ingénierie
 ★ conseiller agricole ★ carrière scientifique au sein d'organismes de recherche (INRA, CIRAD...) en France ou à l'international
 ★ chef d'exploitation ★ responsable marketing...

Taux net d'emploi

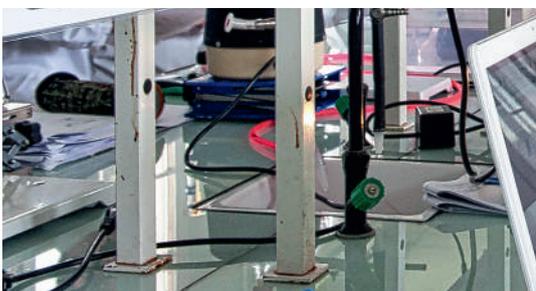
88 %

(enquête à 12 mois après la sortie)

Depuis la rentrée 2015, les candidats souhaitant devenir ingénieurs par la voie de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur agricole public passent un concours commun national.

SECTEURS D'EXERCICE

AGRONOMIE
 ZOOTECHNIE
 AMÉNAGEMENT
 PAYSAGE
 AGROÉQUIPEMENTS
 MICROBIOLOGIE
 SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
 COMMERCE ET DISTRIBUTION
 EAU ET ENVIRONNEMENT





CLOTHILDE
23 ANS, EN FORMATION
D'INGÉNIEUR EN APPRENTISSAGE,
ÉCOLE NATIONALE DU GÉNIE DE
L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT
DE STRASBOURG (ENGEES)

Après une première année de licence en économie et gestion, Clothilde s'est réorientée en BTSa gestion et maîtrise de l'eau. « Travailler sur l'environnement avec une approche très technique c'est cela qui me plaît ! ». Son BTSa en poche, elle entre par concours sur titre en formation d'ingénieur par apprentissage à l'ENGEES. Trouver des solutions, limiter l'impact humain sur l'environnement : c'est son quotidien depuis trois ans qu'elle est apprentie. « Pour moi l'apprentissage est un plus : on a des cours que l'on peut mettre en application de manière concrète, cela aide vraiment à mieux comprendre : on a une vision théorique et pratique en même temps. » Pendant son BTSa, elle est partie trois semaines en voyage d'études au Sénégal : « on a travaillé sur la potabilisation de l'eau dans un village : analyses d'eau de puits, cartographie, prévention auprès d'enfants en école primaire, c'était très enrichissant ! Cela m'a donné envie de repartir pour apporter ce que j'ai appris mais aussi pour apprendre des autres. » Clothilde vient d'avoir un entretien pour un poste de chargée de projets en Nouvelle-Calédonie.



ÉTIENNE
24 ANS, BORDEAUX SCIENCES AGRO

L'agronomie ? Une véritable révélation pour Étienne, entré à Bordeaux Sciences Agro après une licence de biologie. « Je voulais être vétérinaire et pour moi, l'agronomie n'avait pas vraiment de sens ! J'ai passé le concours B qui permet d'intégrer une école d'ingénieur ou vétérinaire. Il y a une diversité des spécialités extraordinaires : l'élevage, l'agroalimentaire, l'agronomie, l'économie agricole, la viticulture, la forêt, l'informatique appliquée à l'agriculture... Je pense que chacun peut y trouver son bonheur ! » Étienne, lui s'est spécialisé en viticulture-œnologie en suivant une double formation entre son école et l'institut des sciences de la vigne et du vin. « J'ai de nombreux projets : partir à l'international pour découvrir des régions viticoles et des méthodes de vinifications différentes, faire un master en école de commerce spécialisé dans les vins et les spiritueux ou rejoindre une équipe dans un laboratoire d'œnologues conseil. »

EMMANUEL
23 ANS, EN FORMATION
D'INGÉNIEUR EN APPRENTISSAGE,
ISARA, LYON

« Ce que m'a apporté l'apprentissage : en premier lieu, de l'expérience ! » Emmanuel est en cinquième année à l'ISARA de Lyon. Sa particularité : depuis qu'il a intégré l'école en troisième année, à l'issue de son BTSa Anabiotec⁽¹⁾ au lycée des Mandailles, il suit sa formation en apprentissage. « Je travaille au sein d'une biscuiterie dans la Drôme, service qualité environnement. » Son temps se di-

viser donc entre l'école et l'entreprise : « trois semaines d'école avec des cours assez généralistes : de l'agriculture, de l'agroalimentaire, mais aussi de l'économie, du marketing... et trois semaines en entreprise. » Ingénieur par apprentissage, quels atouts ? « J'ai acquis beaucoup d'expérience de terrain : c'est trois ans d'avance par rapport à quelqu'un qui n'aura pas fait d'apprentissage ! C'est également une possibilité d'avoir un emploi plus rapidement à la sortie : sur la promotion de l'année dernière, 100 % des apprentis ont trouvé un poste avant l'obtention de leur diplôme. »

(1) Analyses agricoles biologiques et biotechnologiques.

VICTOR
23 ANS, EN FORMATION
D'INGÉNIEUR EN PAYSAGE,
AGROCAMPUS OUEST⁽¹⁾

Victor est en quatrième année à Agrocampus Ouest, sur le site d'Angers. Il a intégré cette école directement après son bac S, sur concours. « J'avais un peu de mal à me décider : en seconde, ce n'était pas vraiment limpide ! » À Angers, Agrocampus Ouest forme des ingénieurs en

paysage en cinq ans, dont trois années de tronc commun. « Il y a quelques écoles de paysage en France : chacune a ses particularités. Angers a ce côté scientifique que j'aime beaucoup ; le fait d'être une petite structure est un avantage : on est proche des enseignants et de l'administration ! »

D'autant que les débouchés offerts par un diplôme d'ingénieur en paysage sont vastes. « On peut travailler dans des bureaux d'études, privés comme publics, mais aussi sur des projets avec des architectes, des urbanistes, ou encore avec les municipalités pour aménager des espaces. Cela peut être autant de la conception que de la maîtrise d'œuvre, c'est-à-dire la direction des personnes sur un chantier. » Et cela se voit bien dans les stages qu'il a réalisés : entre création de toitures végétalisées, cabinet de tendances du végétal et conseil en paysage pour un festival, Victor a déjà plusieurs expériences professionnelles à son actif !

(1) La formation d'ingénieur, spécialité paysage, est proposée uniquement à Agrocampus Ouest, site d'Angers.



Devenir vétérinaire

Traditionnellement, le vétérinaire soigne les animaux de compagnie ou de compétition, le bétail et la faune sauvage. Il est aujourd'hui l'interface entre la santé animale et humaine, l'économie et l'agriculture, l'animal vivant et le produit alimentaire. De manière générale, le docteur vétérinaire est capable de gérer, prescrire, administrer, contrôler l'administration, préparer et délivrer des médicaments dans le respect des objectifs de santé publique et de santé animale. Il contribue également aux programmes de gestion des espèces des populations animales urbaines ou rurales, de la préservation de la santé publique et du développement durable.

LA FORMATION

- ▶ Le cursus pour devenir vétérinaire comporte un minimum de 7 années d'études après le bac :
 - 2 ou 3 ans avant le concours d'entrée ;
 - 5 années en école : 4 ans de formation de base (formation initiale et clinique) et 1 an d'approfondissement dans une filière au choix ;
 - des passerelles depuis les baccalauréats généraux, technologiques, les BTS et l'université.
- ▶ Un enseignement de haut niveau en lien avec la pratique clinique et la recherche.
- ▶ Accessible en formation scolaire.
- ▶ Une formation ouverte sur l'international avec des possibilités de mobilité ou de stage à l'étranger.
- ▶ Une vie étudiante dynamique dans les quatre écoles vétérinaires.

LES DÉBOUCHÉS

- ★ praticien rural, canin, équin, nouveaux animaux de compagnie
- ★ industries agroalimentaires et pharmaceutiques
- ★ recherche
- ★ enseignement
- ★ administration de la sécurité sanitaire et vétérinaire des armées
- ★ bien-être animal
- ★ biodiversité et développement durable.

Taux net d'emploi

96 %

(enquête à 12 mois après la sortie)

SECTEURS D'EXERCICE

MÉDECINE ET CHIRURGIE DES ANIMAUX

PRODUCTION AGROALIMENTAIRE

BIEN-ÊTRE ANIMAL

SÉCURITÉ SANITAIRE DE L'ALIMENTATION

BIODIVERSITÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE





ALEXANDRA

24 ANS, 5^E ANNÉE À L'ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE DE TOULOUSE (ENVT)

Après avoir suivi un cycle universitaire en sciences de la vie, Alexandra a intégré l'ENVT. Elle est aujourd'hui en cinquième année. « Mes motivations sont très anciennes : en sixième déjà, je voulais être vétérinaire. Je me rappelle encore avoir fait un exposé sur le métier que je voulais faire : bien sûr, c'était vétérinaire ! »

C'est donc à l'université qu'Alexandra s'est préparée au concours d'entrée, voie B. Certaines universités proposent une préparation spécifique à ce concours. « Le petit défi par rapport à une classe préparatoire BCPST, ce sont les partiels : il faut valider toutes les matières. Il y a moins de matières qu'en BCPST, mais de ce fait, il faut tout valider ! »

Et une fois admise dans l'école ? « Les trois premières années sont destinées à la théorie : on est principalement en amphithéâtre et en TD où l'on apprend toutes les bases. À partir de la troisième année, on commence à entrer en clinique. » Actuellement en fin de cinquième année, Alexandra prépare sa thèse d'exercice. Une fois passée, elle sera docteure vétérinaire et exercera dans la spécialité qu'elle a choisie : la canine !



CLAIRE

27 ANS, VÉTÉRINAIRE SALARIÉE DANS UNE CLINIQUE EN MILIEU RURAL, BOURGOGNE

« Vétérinaire : c'est ma passion depuis l'âge de 4 ans. Mais j'ai découvert la pratique rurale au cours de ma 3^e année : les échanges avec les éleveurs, l'impact que l'on peut avoir sur leur production, et le travail en extérieur avec les vaches m'ont tout de suite plu. » Après un parcours classique – bac S puis classe prépa BCPST⁽¹⁾ – Claire intègre VétAgro Sup à Lyon. « Il ne faut pas avoir peur de ce parcours qui peut sembler long. Dès que l'on entre à l'école, c'est génial ! Je n'ai pas vu les cinq années passer : l'enseignement est très complet et les stages nous permettent de nous rendre compte de ce que sera notre vie professionnelle. Je pense que tous les jeunes, et surtout les garçons (il n'y en a que 30% par promo) qui ont cette envie ne doivent pas se décourager ! Cela vaut vraiment le coup ! » Claire a apprécié autant l'enseignement que sa vie étudiante : « Il y a une vie sociale extraordinaire avec une ambiance de promo très forte et les relations sont très bonnes avec les profs : ils sont toujours à notre écoute, très présents. »

(1) Biologie, chimie, physique et sciences de la terre.

ROMAIN

22 ANS, 1^{RE} ANNÉE À L'ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE DE MAISONS-ALFORT (ENVA)

« J'ai choisi de passer un bac S dans un lycée agricole par passion : j'aimais beaucoup travailler avec mon voisin éleveur et je voulais un métier qui me permette de côtoyer les animaux d'élevage affirme Romain. J'avais en tête de devenir vétérinaire depuis l'âge de dix ans. »

Après avoir passé un an en prépa BCPST, il se réoriente pour un BTS production animales ; le système ne lui convenant pas. « Et là ça a été génial ! s'exclame-t-il. C'était la première fois que je me faisais vraiment plaisir dans mes études. C'était concret (14 semaines de stages en exploitation), j'avais l'impression d'apprendre vraiment des choses qui me serviraient plus



tard... » Pour préparer le concours vétérinaire, par la voie dite du « concours C » il entre en prépa ATS Bio.

« J'ai eu l'école de Maisons-Alfort, qui était mon premier vœu ». Venant d'un BTS, il avait un peu peur des élèves des grands lycées parisiens, d'être catalogué, « mais pas du tout. Ils sont bons dans certaines matières et moi dans d'autres. On se complète très bien. »

L'enseignement correspond tout à fait à ce qu'il attendait : « je me vois exercer comme vétérinaire libéral en milieu rural. C'est ça qui me motivait et continue à me motiver. Je ne sais pas où, mais ce n'est pas très important. Je travaillerai où il y aura des bêtes à soigner et ça ne manque pas ! »



Devenir paysagiste diplômé d'État

☞ L'école nationale supérieure de paysage de Versailles (ENSP Versailles) délivre le diplôme d'État de paysagiste (DEP). En mission opérationnelle, le paysagiste diplômé d'État conçoit et assure la maîtrise d'œuvre complète d'aménagements de l'espace public, de parcs et de jardins. Outre les décideurs publics et privés, le paysagiste diplômé d'État collabore avec un grand nombre d'interlocuteurs. Sur les projets et les études, il coopère avec les équipes spécialisées dans la reconnaissance des potentialités des territoires (géographe, sociologue, écologue, etc.) et il travaille en partenariat avec les autres professionnels de la conception et de la maîtrise d'œuvre (architecte, urbaniste, ingénieur en paysage). Cette profession s'exerce partout dans le monde : les agences de paysage françaises réalisent régulièrement des projets à l'étranger.

LA FORMATION

- ▶ **Accès sur concours ouvert aux étudiants de bac +2⁽¹⁾**
- ▶ **Un cursus en cinq ans après le bac :**
 - 2 ans avant le concours d'entrée ;
 - 3 années en école.
- ▶ **Accessible par la voie de la formation scolaire, la voie de l'apprentissage et la validation des acquis de l'expérience.**
- ▶ **Des enseignements en atelier : mise en situation de projet et encadrement par des professeurs et des professionnels.**
- ▶ **Des stages tout au long du cursus.**
- ▶ **Un site de formation exceptionnel : le potager du roi (Versailles).**

(1) Concours commun à l'ENSP Versailles, aux Écoles nationales supérieures d'architecture et de paysage de Bordeaux et de Lille (ENSAP de Bordeaux et Lille) et à l'Institut national des sciences appliquées (INSA) Centre Val de Loire.

LES DÉBOUCHÉS

- ★ **Mission d'étude générale ou de conseil.**
- ★ **Expert ou médiateur, aux études d'environnement, de programmation et d'aménagement (schémas de cohérence territoriale, plans locaux d'urbanisme, atlas, protection et mise en valeur des espaces naturels, infrastructures...).**
- ★ **Maître d'œuvre d'aménagements de l'espace public etc.**

Taux net d'emploi

80 %

(enquête à 12 mois après la sortie)

SECTEURS D'EXERCICE

PAYSAGE
ENVIRONNEMENT
CONCEPTION ARTISTIQUE
CONSEIL EN PAYSAGE



LOÏS 27 ANS, ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE PAYSAGE DE VERSAILLES (ENSP)

Intéressé par le paysage depuis son plus jeune âge, Loïs a décidé d'en faire son métier. « J'ai commencé à faire des jardins dès 14 ans chez des particuliers, j'en fais toujours aujourd'hui ! » Après un BTS Aménagements paysagers, une licence pro et

quelques expériences professionnelles, il s'essaye au concours de l'ENSP. Avec succès : « J'ai intégré l'ENSP, à la suite de quoi je serai paysagiste, ce qui me permettra de répondre à des appels d'offre et de concevoir des espaces publics. »

Pour intégrer l'ENSP, Loïs le concède, il faut avoir « une très grande culture artistique, car il s'agit d'une école d'art. » Et de continuer : « C'est une école qui parle beaucoup des espaces publics, des espaces de rencontre, d'urbanité. Le métier de paysagiste est un métier pluridisciplinaire entre le technique, l'ingénierie, le domaine artistique, la sociologie. C'est très divers ! D'autant qu'être paysagiste, c'est œuvrer en équipe : on ne peut pas travailler seul. »

À ses yeux, l'un des avantages de l'école, c'est la force de son lien avec le monde professionnel : « Environ 90 % des intervenants sont des professionnels. C'est un vrai plus. » Loïs l'affirme, les mutations sociales et économiques poussent le métier de paysagiste à se transformer : un défi pour les futures générations de diplômés !

MYLÈNE ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE PAYSAGE DE VERSAILLES (ENSP)

Après de nombreux voyages, Mylène intègre l'École des beaux-arts de Toulouse. À la suite d'un cursus en trois ans amenant à un diplôme national d'arts plastiques (DNAP), elle se réoriente vers l'ENSP. « Au cours de mes

études aux beaux-arts de Toulouse, j'ai toujours eu un véritable attrait pour les questions de paysage, de Land Art ou encore de grands territoires. »

Elle met en avant la manière de travailler au sein de l'école : « La formation de paysagiste à l'ENSP est orientée vers le projet de paysage, c'est un questionnement central alimenté par des enseignements théoriques tels que l'écologie, la technique, les sciences de l'homme et de la société et enfin les arts plastiques. » À l'avenir, Mylène aimerait mélanger ses deux expériences : « faire de la sérigraphie, transformer mon travail concret de paysagiste en œuvres plastiques plus abstraites : une façon de renouer avec les beaux-arts ! »

Devenir enseignant en lycée agricole

Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)

« L'ENFA - École nationale de formation agronomique - prépare spécifiquement les futurs enseignants des lycées agricoles. Elle propose différents parcours du master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) mention du second degré, notamment dans les matières techniques et professionnelles : élevage, productions animales ou végétales, transformation, agroéquipements, viticulture-œnologie... Les professeurs exercent ensuite dans des établissements à taille humaine (en moyenne 250 élèves par lycée). Les enseignements délivrés privilégient une approche de terrain en lien avec les exploitations agricoles et les ateliers technologiques des établissements.

LA FORMATION

- Une formation en master en deux ans, dont la deuxième année au moins à l'ENFA de Toulouse-Auzeville.
- Ouverte aux titulaires d'une licence ou d'un diplôme de niveau équivalent ou supérieur (notamment ingénieurs).
- Des stages en situation.

La formation du master se déroule sur deux ans. En fin de première année, qui peut avoir lieu soit à l'ENFA soit dans une école supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE), les étudiants passent un concours national. En cas de réussite, ils suivent la deuxième année par alternance, sous statut de fonctionnaire stagiaire. L'alternance s'effectue dans un lycée agricole. L'autre partie de l'année est consacrée à des enseignements complémentaires en particulier sur la pédagogie et sur la formation à la recherche. En cas d'échec au concours, les étudiants poursuivent leur formation. Ils obtiennent alors le diplôme de master et peuvent retenter le concours, en fonction des places qui sont ouvertes dans la discipline de leur choix.

LES DÉBOUCHÉS

- ★ Professeur certifié, professeur de lycée professionnel ou conseiller principal d'éducation dans l'enseignement technique agricole public.

SECTEURS D'EXERCICE

DOMAINE PÉDAGOGIQUE ET ÉDUCATIF (ENSEIGNANT, CPE) EN ÉTABLISSEMENT DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Carine, enseignante en BTSa gestion et protection de la nature : « J'enseigne une matière technique pour laquelle on va sur le terrain ».



CARINE ENSEIGNANTE AU LYCÉE DE NEUVIC (CORRÈZE), STAGIAIRE À L'ENFA

« J'aimerais bien enseigner en lycée agricole ! » Déjà pendant son BTSa, l'enseignement intéressait Carine. « Pas immédiatement, car j'avais envie d'acquérir des expériences autres, que je pourrais mettre à profit dans mon enseignement. Mais c'est resté une constante ! »

Une fois son BTSa obtenu, elle a intégré une classe préparatoire puis une école d'ingénieur. Diplômée en agronomie et passionnée d'environnement, elle a très vite été embauchée par le parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. Pour des raisons familiales, Carine finit par chercher d'autres pistes. En remplacement, d'abord, elle intègre un lycée agricole et y enseigne l'agronomie. Lorsqu'un poste en BTSa gestion et pro-

tection de la nature se libère au lycée de Neuvic, elle saisit l'opportunité.

Les avantages ? « L'enseignement agricole est une grande famille, et cette ambiance privilégiée avec mes collègues et mes élèves est très chère à mes yeux. Par ailleurs, j'enseigne une matière technique pour laquelle on va sur le terrain, et à la rencontre des acteurs du territoire et cela me motive beaucoup. Je pense que pour enseigner aux

étudiants et les intéresser, il est primordial de se baser sur des situations concrètes. Enfin, la protection de la nature et la préservation des espèces et des milieux naturels sont pour moi des convictions très fortes, et la matière que j'enseigne me permet de transmettre chaque jour des connaissances et des pratiques qui y concourent. »

Devenir chercheur

Le doctorat constitue un des standards internationaux de la formation universitaire. La thèse de doctorat est une formation à la recherche de haut niveau se déroulant au sein d'un ou de plusieurs laboratoires, dans le cadre d'un projet de trois à quatre ans. Elle peut être conduite en partenariat avec une entreprise ou un laboratoire étranger. Le ou la doctorante est – dans la majorité des cas – rémunéré(e) durant sa thèse.

LA FORMATION

- ▶ Une première expérience professionnelle.
- ▶ Un diplôme de bac +8.
- ▶ Une reconnaissance internationale dans le domaine de la recherche.
- ▶ Une formation à la recherche par la recherche.



LES DÉBOUCHÉS

- ★ recherche publique et privée
- ★ enseignement supérieur
- ★ management de l'innovation
- ★ développement des activités de recherche et développement
- ★ expert dans des bureaux d'études ou cabinets de conseil
- ★ cadre dans des groupes internationaux, etc.

En appui à l'encadrement scientifique apporté par les laboratoires, l'offre de formation des écoles doctorales auxquelles contribuent les établissements d'enseignement supérieur agricole, vise à donner aux doctorants des outils pour l'élaboration progressive de leur projet personnel.

La thèse est en effet désormais considérée comme une première expérience professionnelle à part entière permettant d'acquérir des compétences et des aptitudes correspondant aux besoins d'un ensemble étendu de métiers.

THÉMATIQUES DE RECHERCHE

- SCIENCES DU VIVANT ET ÉCOLOGIE
- SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT
- SCIENCES DE L'INGÉNIEUR, MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES
- SCIENCES ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET DE GESTION...

CHIFFRES

- 700 doctorants
- 30 écoles doctorales
- 30 % d'étudiants internationaux

MARGOT

24 ANS, DOCTORANTE EN THÈSE CIFRE, MONTPELLIER SUPAGRO



Margot a débuté sa thèse CIFRE en janvier dernier. Derrière cet acronyme se cache un type de doctorat un peu particulier : en effet, la thèse de Margot est financée par une entreprise. « Le principe d'une thèse CIFRE, c'est qu'il y a une demande ou un besoin qui émerge de l'entreprise et qui correspond à ce que veulent faire un laboratoire et un étudiant pour sa thèse. Une des particularités de la thèse CIFRE, c'est qu'elle répond à une problématique dont les applications peuvent être plus immédiates. »

L'important en thèse, ce n'est

pas uniquement le sujet. Tout l'enjeu, c'est de « s'immerger dans un monde scientifique auquel on est censé contribuer pendant trois ans. Et pour pouvoir contribuer, il faut savoir ce qu'il s'y fait déjà, et en saisir les enjeux. »

Le quotidien de Margot : de la recherche, des échanges, mais aussi des cours ! « Je m'intéresse à des questions de marketing social : cela emprunte à la sociologie, à la psychologie sociale, à quelques notions d'économie et d'économétrie. Dans les trois années qui viennent, je vais me creuser la tête sur mon sujet ; je vais éventuellement donner des cours en deuxième et troisième années. On a une mission, des responsabilités, pour lesquelles on est autonome. C'est un statut par lequel on se sent impliqué. »

TIPHANY

DOCTORANTE À L'ÉCOLE DOCTORALE ABIES⁽¹⁾, PARIS



Tiphany est en première année de doctorat. « J'ai commencé ma thèse en novembre 2014 à l'école doctorale ABIÉS ». Après un bac scientifique, elle réalise tout son parcours à l'université, et décroche un master professionnel en microbiologie appliquée et génie biologique. « Mon choix s'est fait progressivement, en fonction des stages et des enseignements suivis. En master 2, j'ai fait un stage de six mois dans le laboratoire de virologie ANSES Maisons-Alfort. C'est là que j'ai su ce que je voulais faire !

Quand il n'y a pas de manipulations prévues, je fais des recherches bibliographiques. Je lis des articles et sélectionne les informations qui m'intéressent,

en lien avec mon projet » Tiphany a déjà participé à plusieurs colloques scientifiques, qui lui permettent de se tenir au courant des dernières avancées et d'échanger avec les experts et les autres doctorants. Si des qualités sont nécessaires, pour Tiphany, c'est surtout l'écoute qui prime. « Deux choses sont primordiales : être autonome dès le départ et être à l'écoute, en tenant compte des conseils avisés des collègues qui sont bien spécialisés dans leurs domaines. Il faut aimer ce que l'on fait : en thèse, on mène notre projet seul, même si l'on est supervisé dans notre travail. La thèse est un véritable contrat de travail, ce n'est pas une formation », souligne-t-elle. La suite pour Tiphany : « J'aimerais faire un post-doctorat à l'étranger. C'est très bien vu et à valoriser dans le CV ! »

(1) Agriculture Alimentation Biologie Environnement Santé

La formation professionnelle continue

Se spécialiser, se reconvertir

LA FORMATION CONTINUE, POUR QUI ?

Salariés d'entreprises (en inter ou intra-entreprise), agents de la fonction publique, professions libérales, demandeurs d'emploi.

L'offre de formation, disponible sur le site des écoles, s'appuie sur l'expertise développée par chaque établissement : agroalimentaire, environnement, paysage, agronomie, vétérinaire,

La formation continue représentait près de **2** millions heures stagiaires et a diplômé **1570** étudiants en 2014.

À CHACUN SA FORMATION

Dans les établissements de l'enseignement supérieur agricole.

- Des formations courtes (1 à 5 jours) non diplômantes.
- Des formations longues diplômantes (licences professionnelles, masters) ou certifiantes (mastères spécialisés, certificats en agronomie, en études approfondies vétérinaires), du niveau II au niveau I.

Dans les centres de formation professionnelle et de promotion agricoles (CFPPA).

- Formations courtes non diplômantes ou certifiantes.
- Formations longues diplômantes (16 options du BTS⁽¹⁾).

(1) Certaines options sont aussi disponibles en formation à distance via le CNPR (Centre national de promotion rurale) ou le CERCA (centre de formation agricole à distance du Groupe ESA).

La validation des acquis de l'expérience

La VAE est destinée aux personnes souhaitant obtenir un diplôme d'établissement en faisant reconnaître leurs compétences acquises au cours de leur expérience (activités salariées ou non, bénévolat), cumulée sur une durée minimale de 3 ans. Les acquis doivent être en lien avec les compétences attendues pour le diplôme visé.

LA PROCÉDURE COMPREND :

- une demande d'information : se renseigner auprès d'un établissement sur le diplôme et la procédure VAE ;
- une étape de recevabilité « administrative » : justifier les trois années d'expérience ;
- un entretien d'orientation de validation du projet et de choix du diplôme ;
- la rédaction d'un dossier de VAE : explication par référence au diplôme des connaissances, compétences et aptitudes acquises par l'expérience ;
- le passage devant un jury : s'entretenir sur la base du dossier.

Les candidats peuvent bénéficier d'un accompagnement facultatif, qui est une aide méthodologique à la rédaction du dossier. Divers dispositifs permettent de faire financer une VAE. Pour les écoles relevant du ministère chargé de l'agriculture, le montant des droits d'inscription à l'obtention du diplôme par la VAE est fixé annuellement par arrêté ministériel.

BARBARA INGÉNIEURE D'AGROPARISTECH PAR LA VAE, DIPLÔMÉE EN MARS 2015

Déterminée très jeune à vouloir travailler dans la nature mais ne pouvant faire de longues études, Barbara a passé un BEP horticulture espaces verts dans un lycée agricole. Elle commence à travailler en tant que jardinière dans le secteur privé puis passe les concours pour entrer à la ville de Paris. Petit à petit, elle prend des responsabilités sur un aspect particulier : la gestion écologique des espaces verts. Elle obtient alors un BTSA aménagement paysager par correspondance. Par ailleurs, la ville de Paris travaille avec de nombreux ap-



prentis. Connaissant la formation proposée par AgroParisTech, elle entame alors la démarche de devenir ingénieur par la VAE, pour faire reconnaître ses compétences et obtenir légalement son statut de maître d'apprentissage. Pour elle, c'est « une belle aventure qui permet de prendre du recul, de se rendre compte de la cohérence de son parcours ».

Partir à l'étranger pendant ses études

Une expérience à l'étranger, seul ou en groupe, constitue un atout solide pour l'insertion professionnelle comme pour l'ouverture culturelle et sociale des étudiants.

PARTIR EN STAGE À L'ÉTRANGER

Chaque année, plus de **3 000 étudiants** de l'enseignement supérieur agricole partent en stage à l'étranger, dont plus de la moitié en Europe.

Partir avec Géco-GLEN

Le programme GéCo-GLEN (Génération, Coopération-Global Education Network) est un programme européen centré sur l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale, à travers la mobilité. Ce dernier est ouvert aux étudiants de l'enseignement supérieur dès le BTSA et comporte :

- 1 stage de 3 mois en binôme européen dans un pays d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique latine ;
- 3 séminaires de 4 jours en Europe (2 avant le stage et 1 après) d'éducation à la solidarité internationale, de préparation au départ et de valorisation des acquis.

Les participants retenus bénéficient d'une bourse du ministère pour ce programme qui prend place au sein de leur formation.

ÉTUDIER À L'ÉTRANGER

Les étudiants ont l'occasion de réaliser au cours de leur cursus un séjour d'études à l'étranger avec l'appui de leur établissement. De nombreux étudiants et enseignants réalisent des mobilités internationales dans le cadre du programme européen Erasmus+ qui permet à tous les étudiants de bénéficier d'une bourse. Celle-ci dépend du pays de destination. De plus, le ministère chargé de l'agriculture et les établissements participent à de nombreux partenariats internationaux.

Des partenariats avec l'Amérique du Sud

Le programme Brafagri (Brésil-France-Agriculture) permet en effet aux étudiants des écoles de l'enseignement supérieur agricole (cursus ingénieur ou vétérinaire) de partir en séjour d'études au Brésil. Les étudiants sélectionnés suivent des cours pendant un ou deux semestres dans une université brésilienne partenaire de leur école d'origine. Ils bénéficient d'une bourse du ministère chargé de l'agriculture prenant en charge leurs frais de voyage. Des étudiants brésiliens viennent pour leur part passer un ou deux semestres en France. Le programme Arfagri permet de développer le même type d'échange avec l'Argentine.



JULIE

**26 ANS, INGÉNIEURE
RESSOURCES, SYSTÈME AGRICOLE
ET DÉVELOPPEMENT**

« Les voyages forment la jeunesse » : telle pourrait être la devise de Julie qui, durant sa formation d'ingénieur à Montpellier SupAgro n'a pas hésité à s'expatrier six mois au Chili, puis un an en Australie et enfin cinq mois au Cameroun pour son stage de fin d'études. « J'avais besoin de voir l'agriculture ailleurs, d'apprendre à réfléchir autrement, de m'initier à de nouvelles façons de travailler ». Julie et plusieurs étudiants ont décidé de valoriser leur stage de fin d'études en tournant un film présentant l'agriculture familiale dans cinq pays : la France, le Ca-



meroun, l'Inde, l'Équateur et le Canada. « Pour toucher le plus grand nombre de personnes, ce film est libre de droits et accessible sur Internet. Nous animons aussi des projections dans des lycées ou pour des associations. Cette expérience a été enrichissante pour nos études mais

également d'un point de vue personnel. C'est une grande chance de pouvoir voyager pendant ses études, on est plus ouvert aux autres, on apprend à se débrouiller seul... ». Aujourd'hui, Julie est ouvrière agricole dans une exploitation « Je pense qu'il est vraiment impor-

tant de travailler la terre avant de pouvoir conseiller les autres ». Son souhait, travailler dans le conseil ou la communication pour promouvoir les circuits courts, le développement durable : « toutes les nouvelles pratiques qui sont l'avenir de l'agriculture! ».

AUDREY

**21 ANS, TITULAIRE D'UN BTS
ANALYSES AGRICOLES, BIOLOGIQUES
ET BIOTECHNOLOGIQUES
(ANABIOTEC), EN LICENCE
GÉNÉTIQUE ET DÉVELOPPEMENT
DE L'ÉLEVAGE, LIMOGES**

Audrey aime voyager et découvrir d'autres cultures. Dès qu'elle a eu l'opportunité de partir six mois à Madrid dans le cadre du programme Erasmus pendant sa formation de BTS Anabiotec, elle n'a pas hésité. « Nouer des contacts, avoir une approche différente des enseignements, s'approprier de nouvelles connaissances, l'apprentissage d'une autre langue, se prendre en main, se débrouiller seul... Pour moi tout est positif dans l'expatriation » Diplômée en juin, elle pense passer les concours de l'INRA, où elle est en ce moment en stage en génétique avicole. Mais forte de son expérience à l'étranger, elle est également prête à s'investir pour plusieurs mois dans un service civique hors des frontières. Pour elle, « celui qui hésite à partir, hésite à construire son avenir ».

VINCENT

**32 ANS, EUROMASTER VINIFERA,
MONTPELLIER SUPAGRO**

Diplômé de l'université américaine U.C Berkeley, Vincent a travaillé pendant huit ans pour la diplomatie américaine au Moyen-Orient. « Je voulais étudier quelque chose de scientifique, quelque chose de moins théorique, moins politique. J'ai donc décidé de prendre une pause et de faire un nouveau master. J'ai pensé qu'étudier le vin pourrait être une bonne manière de retrouver mes racines ». Napa Valley, sa région d'origine, est en effet l'une des plus prestigieuses régions viticoles des États-Unis.

« J'ai trouvé ce programme, Vinifera, basé à Montpellier. C'est un master international. Il est très pluridisciplinaire : on nous enseigne l'œnologie et la viticulture, mais aussi l'économie, le business et le marketing. Nous sommes trente dans une classe, venant de vingt pays différents. L'année prochaine, nous nous séparons pour un semestre dans une des cinq universités partenaires : je vais à Madrid. »



Étudier à l'étranger, une difficulté ? « Que l'on travaille ou que l'on étudie, on apprend en permanence. Je suis arrivé en septembre à Montpellier pour étudier l'œnologie et la viticulture. Mais à compter du moment où j'ai touché le sol, j'ai commencé à apprendre : la culture, le langage, le contexte ! Vous faites des rencontres à chaque moment de la journée, et c'est très motivant. » En effet, Vincent aurait pu faire le choix d'étudier dans un programme semblable

au sein de son pays d'origine. « J'aurais pu prendre des cours partout, dans mon propre pays. Mais apprendre dans le contexte pertinent est extrêmement important. Je ne suis pas sûr qu'on puisse trouver mieux que le sud de la France pour étudier la viticulture et l'œnologie ! » Des projets d'avenir ? « J'ai deux expériences très différentes : j'imagine que je pourrai trouver quelque chose pour lier les deux. »

La vie étudiante dans l'enseignement supérieur agricole

✿ L'IMPLICATION DANS LA VIE ASSOCIATIVE, CULTURELLE ET SPORTIVE : UN ATOUT POUR LES ÉTUDIANTS

Plus de **200 associations**, réparties dans des domaines variés comme le sport, la culture, les sciences et techniques, le développement durable, la solidarité, les associations de filières etc.

Repas des associations, soirées, journées sportives (InterAgo, Ovalies...), Téléthon, conférences-débats, projections de films sur des thèmes d'actualité, voyages de fin d'études etc.

- ✓ MENER À BIEN DES PROJETS
- ✓ TRAVAILLER EN ÉQUIPES
- ✓ PRENDRE DES RESPONSABILITÉS
- ✓ S'ENGAGER, S'ÉPANOUIR, PARTAGER...
- ✓ ACQUÉRIER DES COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES

Les étudiants de l'association Alibabaa sensibilisent les jeunes publics à une alimentation saine et équilibrée.



CLÉMENT

24 ANS, ELÈVE INGÉNIEUR EN 5^E ANNÉE, AGRO SUP DIJON

Élu au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche agronomique et vétérinaire (CNESERAAV) depuis deux ans, Clément aime s'impliquer dans la vie de son établissement. « Je suis également élu au conseil d'administration et au Conseil des études et de la vie étudiante (CEVE). Cela me permet d'assurer la cohérence entre ce qui est décidé au plan national et les déclinaisons qui en sont faites dans l'établissement ». Ces différentes fonctions lui permettent de créer des relations avec l'ensemble des étudiants et des enseignants. « Je trouve qu'il est important d'avoir un rôle auprès des autres, de faciliter la vie des étudiants à l'intérieur de l'établissement. Cela me permet également de me tenir au courant de toutes les informations dans le domaine de la recherche, j'ai l'opportunité d'avoir un pied dans la vie professionnelle, d'apprendre à m'exprimer en public... »

ORPHELIA

19 ANS, 2^E ANNÉE FILIÈRE INGÉNIEUR « ALIMENTATION ET SANTÉ », LASALLE BEAUVAIS

Initier les enfants aux bases de l'alimentation, telle est la thématique de l'association Alibabaa créée en 2008 à l'initiative d'étudiants de l'Institut Polytechnique LaSalle Beauvais. Cette année, Orphélia a été présidente du bureau : « il y a une trentaine de membres actifs, nous allons dans les écoles présenter aux élèves les principes de base d'une alimentation équilibrée, sous forme de jeu, de diaporama. Tout a été créé

par les étudiants. Je suis engagée dans d'autres associations : telles que le journal étudiant de LaSalle "La Marmite", pour lequel je suis principalement illustratrice. Je participe à l'organisation d'événements, et en raison de mon intérêt pour le dessin, j'apporte mon aide pour la création de logos ou d'affiches pour des associations, des manifestations. »

Elle juge cet investissement dans le monde associatif très riche : « Cela m'a permis de découvrir des procédures administratives comme les passations des comptes bancaires, les dé-

clarations en préfecture, les recherches de subventions mais aussi tout le travail de management d'équipe, de gestion des emplois du temps. On est en prise avec la réalité. On doit élaborer des stratégies, trouver des solutions... ». Pour Alibabaa, les projets de développement ne manquent pas : une association prochaine avec Déclic Panier, une start-up qui permet à des producteurs de commercialiser des paniers de produits locaux et dans quelques semaines, food kids, un jeu vidéo destiné aux classes de 5^e verra le jour.

- Établissements publics
- Établissements privés

Les établissements de l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage

Établissements publics

Agrocampus Ouest

Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage
65 rue de Saint-Brieuc – 35042 Rennes CEDEX
Tél. : 02 23 48 50 00 – www.agrocampus-ouest.fr
Campus à Rennes et Angers, antenne à Beg-Meil

AgroParisTech

Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement
16 rue Claude Bernard – 75231 Paris CEDEX 05
Tél. : 01 44 08 16 61 – www.agroparistech.fr
Campus à Paris, Grignon, Massy, Nancy, Montpellier, Clermont-Ferrand, Kourou

Agrosup Dijon

Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement
26 boulevard du Docteur Petitjean – BP 87999 – 21079 Dijon CEDEX – Tél. : 03 80 77 25 25 – www.agrosupdijon.fr

Bordeaux Sciences Agro

ex-École nationale d'ingénieurs des travaux agricoles de Bordeaux
1 cours du Général de Gaulle – CS 40201 – 33175 Gradignan CEDEX – Tél. : 05 57 35 07 07 – www.enitab.fr

ENFA

École nationale de formation agronomique
2 rue de Narbonne – BP 22687 – 31326 Castanet-Tolosan CEDEX – Tél. : 05 61 75 32 32 – www.enfa.fr

ENGEES

École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg
1 quai Koch – BP 61039 – 67070 Strasbourg CEDEX
Tél. : 03 88 24 82 82 – <http://engees.unistra.fr>

ENSP

École nationale supérieure de paysage
10 rue du Maréchal Joffre – RP 914 – 78009 Versailles CEDEX
Tél. : 01 39 24 62 00 – www.ecole-paysage.fr
Campus à Versailles et Marseille

ENVA

École nationale vétérinaire d'Alfort
7 avenue du Général De Gaulle – 94704 Maisons-Alfort CEDEX
Tél. : 01 43 96 71 00 – www.vet-alfort.fr

ENVT

École nationale vétérinaire de Toulouse
23 chemin des Capelles – BP 87614 – 31076 Toulouse CEDEX 3
Tél. : 05 61 19 38 02 – www.envt.fr

Montpellier SupAgro

Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques
2 place Pierre Viala – 34060 Montpellier CEDEX 02
Tél. : 04 99 61 22 00 – www.supagro.fr
Campus à Montpellier, antenne à Florac

ONIRIS

École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation, Nantes-Atlantique
Atlantpôle – BP 40706 – 44307 Nantes CEDEX 03
Tél. : 02 40 68 77 77 – www.oniris-nantes.fr

VetAgro Sup

Institut d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement
1 avenue Bourgelat – 69280 Marcy-L'Étoile
Tél. : 04 78 87 25 25 – www.vetagro-sup.fr
Campus à Clermont-Ferrand et Lyon



Établissements privés

El Purpan

École d'ingénieurs de Purpan
75 voie du Toec – 31076 Toulouse CEDEX 3
Tél. : 05 61 15 30 30 – www.purpan.fr

ESA

École supérieure d'agriculture d'Angers
55 rue Rabelais – BP 30748 – 49007 Angers CEDEX 01
Tél. : 02 41 23 55 55 – www.groupe-esa.com

ESB

École supérieure du bois
Atlantpôle – rue Christian Pauc – BP 10605 – 44306 Nantes CEDEX
– Tél. : 02 40 18 12 12 – www.ecoledubois.fr

ESITPA

École d'ingénieurs en agriculture
3 rue Tronquet – BP 40118 – 76134 Mont-Saint-Aignan CEDEX
– Tél. : 02 32 82 92 00 – www.esitpa.org

ISA Lille

Institut supérieur d'agriculture de Lille
48 boulevard Vauban – 59046 Lille
Tél. : 03 28 38 48 48 – www.isa-lille.fr

Institut Polytechnique LaSalle Beauvais

19 rue du Pierre Waguët – BP 30313 – 60026 Beauvais CEDEX
– Tél. : 03 44 06 25 25 – www.lasalle-beauvais.fr

ISARA-Lyon

Institut supérieur d'agriculture de Rhône-Alpes
23 rue Jean Baldassini – 69364 Lyon CEDEX 07
Tél. : 04 27 85 85 85 – www.isara.fr

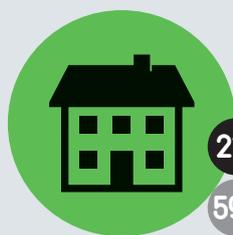
Établissement à vocation internationale

IAMM

Institut agronomique méditerranéen de Montpellier
3 191 route de Mende – 34090 Montpellier
Tél. : 04 67 04 60 00 – www.iamm.fr



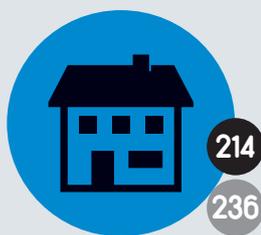
Des établissements sur l'ensemble du territoire



215 publics (1)
598 privés (2)

813

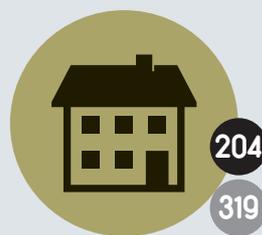
établissements



214
236

450

sites de formation d'apprentis



204
319

523

sites de formation professionnelle continue



20

écoles d'enseignement supérieur agricole

12 établissements publics d'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et paysager
1 institut à vocation euroméditerranéenne
7 écoles d'ingénieurs sous contrat



190

exploitations agricoles dans les établissements publics



34

ateliers technologiques



18 000

hectares cultivés

+ de 50 réseaux thématiques et géographiques

Les réseaux nationaux de l'enseignement agricole constituent des dispositifs originaux s'appuyant sur des animateurs travaillant dans les établissements. Ce sont des creusets de créativité collective pour des projets innovants dans les territoires.

Plus de **460 000** élèves, étudiants, apprentis, stagiaires de la formation continue



166 080

élèves dans l'enseignement technique et dans l'enseignement supérieur court⁽³⁾



16 174

étudiants dans l'enseignement supérieur long⁽⁴⁾ dont + de 33 % de boursiers



36 974

apprentis dont 945 dans l'enseignement supérieur⁽⁵⁾



246 135

stagiaires⁽⁶⁾ de la formation professionnelle continue⁽⁵⁾

51%
Filles

49%
Garçons

Des diplômes de la 4^e au doctorat, pour tous, tous les parcours et tous les niveaux



Certificat d'aptitude professionnelle agricole CAPA
Brevet d'études professionnelles agricoles BEPA
Brevet professionnel agricole BPA



Baccalauréat professionnel
Baccalauréat technologique
Baccalauréat général
Brevet professionnel BP



Brevet de technicien supérieur agricole BTSA



Licences professionnelles
Masters
Diplômes d'ingénieurs
Diplômes de vétérinaires
Diplômes de paysagistes
Doctorats



(1) 88 LEGTA Lycée d'enseignement général et technologique agricole ; 52 LEGTPA Lycée d'enseignement général, technologique et professionnel agricole ; 75 LPA Lycée professionnel agricole. (2) 188 établissements affiliés au CNEAP Conseil national de l'enseignement agricole privé ; 369 à l'UNMFREO Union nationale des maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation ; 39 à l'UNREP Union nationale rurale d'éducation et de promotion ; 2 non affiliés. (3) Métropole + Dom-Com + Nouvelle-Calédonie pour l'année scolaire 2014-2015 (4) Coursus de référence, licence pro, master, doctorat et autres, enquête DGER 2014 (5) Au 31 décembre 2013. (6) Un même individu peut être plusieurs fois stagiaire.